

Dossier suivi par :
Martine Chéron
Tél : 02 35 52 49 75
Mèl : martine.cheron@insee.fr

Philippe Lemarchand (Caen)
Tél : 02 31 45 72 88
Mèl : philippe.lemarchand@insee.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 22 juin 2017

La population normande à l'horizon 2050 :

Un vieillissement accéléré dans un contexte de croissance faible

À l'horizon 2050, si les tendances récentes se prolongeaient, la population de la Normandie continuerait de croître, mais faiblement. La région gagnerait 100 000 habitants d'ici 2050, pour atteindre 3 400 000 habitants. Le rythme de croissance serait moindre que lors des décennies passées. Jusqu'en 2040, la population normande augmenterait continûment pour se stabiliser sur la période 2040-2050. Ainsi, la population normande croîtrait de 0,1 % par an à l'horizon 2050, soit un rythme quatre fois moins rapide que celui de la France métropolitaine.

Seul le département de l'Eure témoignerait d'un certain dynamisme démographique, avec une croissance de 0,3 % par an, proche de celle de la France métropolitaine. Cette croissance modérée de la population normande serait, à terme, essentiellement due à l'excédent migratoire, le nombre de naissances devenant inférieur au nombre de décès après 2035.

Si les dernières tendances se poursuivaient, la Normandie ferait face à un vieillissement important de sa population. Ce phénomène serait dû, d'une part, à l'installation sur le territoire normand de seniors retraités appartenant à la génération du *baby-boom*, toujours plus nombreuse en France. Ainsi, ces retraités viendraient de plus en plus nombreux s'installer en Normandie chaque année, pour atteindre, en 2050, le nombre de 2 300 seniors, soit une forte hausse de plus de 60 %. D'autre part, les populations plus jeunes seraient moins importantes, notamment du fait d'une baisse de la natalité. Les départements de la Manche et de l'Orne seraient les plus concernés par ce vieillissement soutenu de la population.